

Mise au jour 23/10/2025

Appel à projets « Systèmes Alimentaires, Microbiome et Santé »

Il est important de lire le texte de l'AAP et le règlement financier associé. La foire aux questions de l'appel précédent est également disponible sur la page web de ce présent appel.

Règles et procédures

Financement

Est-il possible d'intégrer des partenaires à but lucratif ?

Oui, les entreprises peuvent être partenaires du projet mais ne pourront pas bénéficier de l'aide.

Est-il possible d'intégrer des partenaires européens au consortium ?

Oui, les équipes à l'étranger (à l'échelle européenne, internationale) peuvent être partenaires, mais ne peuvent pas bénéficier de l'aide.

Procédure

Est-ce que la rédaction du projet doit se faire en français ou en anglais ?

Etant donné que les projets seront évalués par un comité d'évaluation international, la rédaction du projet doit se faire en anglais.

Est-il possible de mettre en place des co-coordinations ?

Non, il ne peut y avoir qu'un seul Responsable de projet, et qu'un seul Etablissement coordinateur.

Comment est composé le comité d'évaluation ?

Le comité d'évaluation est international et indépendant.

Un chercheur peut-il être impliqué dans deux propositions de projet ?

Oui, dans la mesure où ces implications restent cohérentes avec le temps de travail du chercheur.

Est-il possible d'intégrer au consortium plusieurs EPST ou laboratoires ?

Oui, il faudra seulement veiller à ce que les structures de recherche soient différentes.

Les postdoctorats sont-ils éligibles ?

Le salaire d'un postdoctorat est éligible à l'aide. Une personne en post-doctorat peut être porteur de projet. Un des critères d'évaluation pris en compte par le comité est la « Compétence, expertise et implication du responsable du projet, parcours académique et visibilité internationale analysés en prenant en compte le stade de la carrière ».

Comment la gouvernance du PEPR SAMS va déployer sa stratégie de priorisation avec le comité d'évaluation ?

La gouvernance du PEPR SAMS présentera au comité d'évaluation ses priorités sur les axes thématiques, priorités explicitées dans l'appel à projet. L'Agence Nationale de la Recherche s'assurera ensuite que le comité d'évaluation respecte ce cadrage dans l'évaluation des projets.

Les projets peuvent-ils porter sur des cas d'études/situations menés à l'étranger (européens et au-delà) ?

Les projets France 2030 ont pour objectif de renforcer la compétitivité nationale. Les PEPR visent donc à financer des équipes françaises pour développer leur visibilité et leur impact. Vous garderez toute latitude pour vous associer à des laboratoires dans des pays du sud pour poser vos problématiques de projet.

Un 3^{ème} appel est-il prévu ?

Non, ce second appel est le dernier du PEPR SAMS.

Divers

Est-ce que la technicité des projets (analyses, génération de modèles) est un prérequis pour les PEPR ?

Non, c'était l'intérêt des projets ciblés, mais pas pour les projets soumis à cet appel à projets.

Est-ce que les projets portant sur les microbiomes murins sont recevables ?

Les projets portant uniquement sur le microbiome murin ne sont pas recevables, car l'objectif est avant tout la caractérisation du microbiome humain.

Néanmoins, s'il est nécessaire d'avoir recours à un modèle murin pour valider certaines hypothèses, cela est possible. Vous devrez expliciter la pertinence des modèles que vous utilisez, afin d'extrapoler au fonctionnement du microbiote humain.

Les sciences de données intègrent-elles la partie "développement de systèmes/circuits d'analyse de données" ?

A priori oui. Il est néanmoins conseillé de vous rapprocher de Cloud4SAMS afin d'évaluer si votre projet n'est pas redondant avec ce qui est déjà développé dans un des projets ciblés. En outre, l'objectif de cet appel est de sélectionner des projets ambitieux et au meilleur niveau scientifique, il ne s'agira donc pas d'utiliser des outils existants ou de développer des systèmes d'analyse existants.

Peut-on utiliser la souris comme modèle animal afin de mieux comprendre une problématique humaine, par exemple la dysbiose chez les personnes obèses ou les personnes anorexiques ?

Oui, la plupart des projets lauréats utilisent pour partie des modèles précliniques. Veillez à expliciter la pertinence du/les modèle/s et en quoi les données obtenues à partir de votre modèle reflètent effectivement ce qui se passe chez l'homme.

Y a-t-il des priorités dans les maladies chroniques ciblées ?

Non, il vous suffit de veiller aux maladies déjà considérées dans le cadre des projets lauréats et des projets ciblés, et de vérifier que votre projet n'est pas redondant.

Est-ce que le fait de faire appel à des plateformes de projets ciblés comme partenaires est-il valorisé ?

Oui, les interrelations entre les projets, et notamment le recours à des outils développés dans les projets ciblés, sont fortement encouragés au sein du PEPR SAMS. En cas de recours à des plateformes de projets ciblés, il sera important de bien préciser ce qui relèvera du financement propre de votre projet. Il faudra veiller à prendre contact avec les responsables des projets ciblés, afin de vous assurer que le calendrier et le financement conviennent.

Est-il possible de cibler un sexe ou est-ce déconseillé ?

Oui, il est possible de cibler des problématiques qui concernent la santé des femmes ou des hommes de façon spécifique. Il faudra seulement bien préciser les raisons qui expliquent ce choix.

En ce qui concerne les structures de recherche, deux localisations différentes sont demandées. Quelle est l'échelle à utiliser en termes de localisation ? Ville, département, région ?

Etant donné que l'appel préconise un positionnement national et inclusif, il est demandé d'inclure au consortium des structures de recherche différentes, c'est-à-dire identifiées par un numéro RNSR différent, et de localisations différentes, c'est-à-dire en évitant de travailler avec des structures voisines.

Auriez-vous un cadre ou une méthodologie à suggérer pour la mesure de " Impact, innovations et retombées du projet" ?

Les attendues sont classiques. Pour exemple, l'impact du projet pourrait être mesuré par son impact au niveau sociétal c'est-à-dire qui peut passer par des politiques publiques, des recommandations auprès de décideurs. En outre, en termes d'innovation, l'idée est d'aller vers la création de produits et/ou de solutions qui sont nouvelles et innovantes.

Parmi les trois structures de recherche, les plateformes de projets ciblés (type Culturissimo) comptent-elles dans cette catégorie ?

Oui, elles peuvent compter dans cette catégorie si elles sont vraiment partenaires du projet c'est-à-dire si elles ont un rôle qui apparaît clairement dans le projet.

Y a-t-il des priorités en termes de maladies chroniques ciblées ?

Non, l'appel est ouvert à toutes les pathologies en lien avec le microbiote. Néanmoins, si vous étudiez une maladie chronique qui est déjà ciblée par l'un des projets lauréats du premier appel, il est important de vérifier que votre apport est complémentaire ou différent et non redondant.

La situation d'hospitalisation (réanimation) n'étant pas une "situation chronique", l'étude des microbiomes dans ce contexte peut-elle entrer dans le cadre de cet appel à projets ?

Oui, c'est tout à fait possible, il faut simplement veiller à bien expliciter la question et ne pas seulement être dans la description.

Quelle est la définition d'un chercheur junior ?

Il s'agit d'un équivalent CRCN statutaire confirmé.

Ce n'est pas une limite d'âge, mais plutôt une question de maturité par rapport à un parcours scientifique. Il s'agit de scientifiques en phase de prise de responsabilités qui n'ont peut-être pas encore eu l'opportunité de piloter ce type de projet.

A quelle période les résultats de l'AO COHORTES-MICROBIOMES seront-ils connus ?

Les résultats de la première phase seront connus à la fin de l'année 2025 et les résultats de la seconde phase seront connus courant 2026, donc après la clôture du présent appel à projets.

Les projets qui ont participé à l'AO COHORTES-MICROBIOMES peuvent-ils postuler pour ce PEPR ?

Oui, c'est tout à fait possible.

Comment fait-on pour le budget, si on compte sur les analyses qui ont été soumises dans l'AO COHORTES-MICROBIOMES ? Doit-on/peut-on inclure le financement pour séquençage dans cet AO, même s'il est déjà demandé dans l'AO COHORTES-MICROBIOMES ?

Oui, étant donné que vous n'avez pas de garantie d'avoir le budget de l'AO COHORTES-MICROBIOMES, il est nécessaire d'inclure le financement pour la caractérisation de votre cohorte à votre projet.

Est-ce que le développement d'outils d'analyse est éligible ?

C'est tout à fait possible si votre projet propose une nouvelle approche sur ces aspects de développement d'analyses, circuits d'analyses ou traitements de données. Il est conseillé de se rapprocher du projet ciblé Cloud4SAMS pour évaluer si votre projet n'est pas redondant avec ce projet ciblé, et pour bien prendre connaissance du positionnement des uns et des autres. Il est également conseillé de vous rapprocher du PEPR Santé Numérique.

Est-ce que l'appui aux politiques publiques est une dimension importante dans le cadre du pilier sur les systèmes alimentaires ?

Oui, pour le pilier sur les systèmes alimentaires, l'appui aux politiques publiques est bien une des attentes.

Les projets qui seront en capacité de répondre aux questions de recherche mises en avant dans la SNANC (Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat, cadre politique publique en matière d'alimentation en France) seront prioritaires. Les connaissances produites dans les projets ne seront peut-être pas tout de suite exploitables par les politiques publiques, mais elles doivent permettre de les informer. Plus les projets permettront d'apporter des connaissances nouvelles, scientifiques, techniques et proches des questions des politiques publiques, plus il sera facile de justifier de leur impact.

Existe-t-il une plateforme sur laquelle il est possible de découvrir les équipes et les projets qui s'ouvrent, pour déposer un projet ou en rejoindre un ?

Il n'existe pas de plateforme de ce type. Il est possible de poser ce type de questions aux directrices de programme, à l'adresse mail contact du PEPR.